



Communiqué de Presse

Journée d'étude sur « Management de la Sécurité aérienne au Maroc »

Rabat / CAC, le 29 mars 2016

La Direction Générale de l'Aviation Civile a organisé, au centre d'accueil et de conférence du METL de Rabat le 29 mars 2016, une journée sous le thème « **La Gestion de la Sécurité aérienne au Maroc** ». Cet événement s'inscrit dans l'approche de la (DGAC) Direction Générale de l'Aviation Civile pour ancrer et promouvoir la culture de la sécurité aérienne au Maroc.

L'ouverture a été prononcée par Mr Khalid Cherkaoui, Directeur Général de l'Aviation Civile, au nom de Monsieur le Ministre de l'équipement, du transport et de la Logistique, s'en suivait de l'intervention des responsables de la DGAC, des représentants de l'industrie aérienne nationale notamment, la RAM, l'ONDA, la société Heliconia solution), l'Aérotechnic industrie (ATI) et le centre de formation de personnel navigant technique (CFPNT).

Durant cette journée, les orateurs ont présenté l'expérience acquise par leurs entités respectives dans la mise en place du processus de gestion de la sécurité aérienne et ce, en réponse aux normes et exigences émanant de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI). Ce processus de gestion de la sécurité constitue l'approche phare de l'OACI afin de faire face aux défis imposés par le développement continu du transport aérien et les contraintes infligées par la conjoncture internationale économique et politique instable.

La qualité des interventions aussi bien que la teneur des débats ont suscité l'intérêt des participants, lesquels ont salué unanimement l'initiative de la DGAC quant à l'organisation de cette journée, tout en se prononçant pour sa réitération dans les plus proches délais. A cet égard le représentant de l'ONDA a invité les participants à prendre part à la journée de sécurité aérienne qu'il organise durant le mois d'avril.

En guise de clôture, le Directeur Général de l'Aviation Civile a tenu à remercier l'ensemble des intervenants et participants pour leur implication dans la réussite de cet événement. À l'issue du débat entre les différents intervenants, il a souligné les points suivants :





- Engager l'ensemble des partenaires en vue de développer la culture de la sécurité aérienne.
- Assurer un niveau appréciable de coopération entre les différents intervenants dans le secteur aérien, à savoir le régulateur, le gestionnaire d'aéroport et fournisseur de service de navigation aérienne, les exploitants, les organismes de maintenance et de formation aéronautique...etc.
- Assurer le partage des données de sécurité entre les différents partenaires et acteurs de la scène aéronautique nationale.
- Parachever le processus législatif, conformément aux normes internationales, permettant l'accompagnement des efforts entrepris par les différents prestataires de service aérien en matière de mise en œuvre du système de gestion de la sécurité.
- Intensifier l'effort de convergence vers les règlements européens.
- Développer la prise en charge du facteur humain, aussi bien par le régulateur que par les prestataires de service aérien.
- Œuvrer pour l'accompagnement des petits exploitants dans la mise en place du SMS.
- Souligner l'importance de la sensibilisation en matière de sécurité aérienne devant s'étendre à l'ensemble des catégories du personnel d'un prestataire de service aérien, à travers la formation, la motivation et tout autre moyen mis à leur disposition.
- Inciter les différents prestataires de service aérien, notamment les organismes de maintenance et de formation, pour améliorer le taux de notification des événements aériens à la DGAC.
- Constituer un réseau de professionnels nationaux de la sécurité aérienne conformément aux exigences du Programme Nationale de Sécurité, pour assurer l'accompagnement effectif de la mise en œuvre progressive du SMS, surtout pour les petits exploitants.
- Élargir la mise en place du SMS aux niveaux des sous-traitants d'un prestataire de service aérien. Dans ce contexte, une attention particulière doit être portée aux sociétés de manutention (Handler) pour le caractère spécifique inhérent à leur métier.
- Faire de la journée de la sécurité aérienne un RDV annuel qui se tient durant le mois de décembre en commémoration de la journée mondiale de l'aviation civile.

